1200 pieds linéaires de vieux dossiers, sans compter ceux de la Direction des passeports.

Afin de donner à l'archiviste fédéral une idée générale de la nature et de la portée des problèmes relatifs à la gestion des dossiers, le coordonnateur des archives du ministère a déposé un relevé à jour de tous les dossiers que possède le ministère, tant à l'administration centrale que dans les missions.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la méthode de gestion des dossiers du ministère a continué de progresser. Les charges de la Direction ont été accrues et, grâce aux nouvelles techniques et méthodes, celle-ci a été en mesure de répondre à ces exigences nouvelles. L'augmentation des effectifs ainsi que les efforts tentés pour amener le personnel au niveau autorisé témoignent de l'intérêt que le ministère accorde à la gestion adéquate des dossiers.

Direction des biens et fournitures

La Direction des biens et fournitures veille à l'acquisition d'emplacements comme à l'achat et à la construction d'immeubles à l'étranger. La Direction s'occupe de louer des locaux pour les bureaux, des résidences officielles pour les chefs de missions et des locaux d'habitation pour le personnel. La réparation et l'entretien des biens qui appartiennent au gouvernement ou qui lui sont loués relèvent également de cette Direction.

Le gouvernement a acquis plusieurs immeubles en 1967 et nombre de projets de construction sont en cours ou en voie d'être mis en chantier. Le ministère est actuellement propriétaire ou locataire de 83 chancelleries, de 77 résidences officielles et de 346 locaux d'habitation pour le personnel à l'étranger. Le personnel technique procède à l'inspection de ces édifices à intervalles réguliers, ceci faisant partie d'un programme d'entretien préventif.

La Direction est chargée de l'achat de meubles, d'articles d'ameublement et de matériel des chancelleries, des résidences officielles et des locaux d'habitation du personnel; elle veille aussi à la décoration intérieure des nouveaux immeubles. La Direction des biens et fournitures s'occupe d'acheter, de remplacer, d'entretenir et d'assurer tous les véhicules officiels à l'usage du ministère à l'étranger.

Le Service des expéditions et de l'entrepôt des fournitures, qui relève de la Direction, commande, emballe et expédie toute la papeterie, toutes les fournitures de bureau et tout le matériel nécessaire aux missions à l'étranger. Il s'occupe également de faire les achats de biens personnels, il prend les dispositions nécessaires pour l'emballage et le transport des biens mobiliers et personnels des fonctionnaires du ministère affectés à l'étranger et se charge des formalités douanières relatives aux effets de ces fonctionnaires quand ils reviennent au pays.